

Premières assises messines de la solidarité

30 avril 2015

Publié par la Ville de Metz sur son site

(http://metz.fr/actus/2015/150430_collaboration_associative_aux_assises_de_la_solidarite.php)



20% des ménages vivent en dessous du seuil de pauvreté à Metz. Face à ce constat, la Ville de Metz représentée par Raphaël Pitti, conseiller municipal délégué à l'urgence sociale, le Centre communal d'action sociale et le Réseau de solidarité des associations messines ont organisé, jeudi 30 avril, les premières assises de la solidarité.

Trois cents personnes (bénévoles, responsables d'associations, travailleurs sociaux, institutionnels et politiques) se sont réunies à l'Institut régional d'administration de Metz pour échanger autour de 4 enjeux et mettre en place des actions cohérentes et concrètes basées sur un travail collaboratif.

"Les assises sont une tentative qui doit se propager dans toute la France et se pérenniser." Cette déclaration n'est autre que celle de Xavier Emmanuelli, co-fondateur de Médecins sans frontières et fondateur du SAMU social de Paris. Présent lors de cette journée collaborative visant à faire émerger des dispositifs solidaires innovants, l'ancien secrétaire d'État chargé de l'Action humanitaire d'urgence a tenu à souligner que *"l'État doit se nourrir du travail et des idées des associations qui sont le plus à même d'être au plus proche des personnes. Ce travail pourra ensuite faire l'objet de la publication de nouveaux décrets."*

Coordonner les actions

Durant la matinée, 4 groupes de près de 80 personnes se sont répartis dans les quatre ateliers traitant du logement et hébergement d'urgence, de l'accès au soin, de l'urgence alimentaire, et de l'accès à la culture et insertion sociale. L'après-midi, en séance plénière, les rapporteurs de chaque atelier ont donc exposé leurs constats quant aux problèmes sociaux posés, proposé des solutions tout en interpellant les institutionnels présents pour mettre en place de nouvelles actions, innover ou se coordonner pour adapter les dispositifs existants.

"Ce qui compte c'est la mise en œuvre des propositions. Nous allons mettre en place un comité de suivi à la suite de cette journée d'assises afin d'assurer l'application des initiatives associatives" informe Christiane Pallez, vice-présidente du CCAS, soutenue par Hélène Leclerc, coordinatrice du Réseau de solidarité des associations messines.

Un évènement qui a tenu à cœur à Dominique Gros, maire de Metz : *" À Metz cinq zones rassemblent plus de la moitié de la population vivant avec moins de 11 250 euros par an, soit 60 % du revenu médian national. De l'enfance en passant par les familles et les séniors, nous souhaitons donner à chacun les moyens de découvrir, de se construire et de grandir dans la ville selon ses besoins et ses envies. Ces assises sont une opportunité pour rassembler les acteurs institutionnels, sociaux et associatifs autour d'un même objectif : dégager ensemble des axes de solution et coordonner les actions afin de mieux de prendre en compte les difficultés des plus démunis."*

Quelques propositions

Atelier 1 : Logement et hébergement d'urgence

Développer des actions collectives pour réduire les coûts énergétiques

Communiquer sur la charte pour prévenir les expulsions locatives

Mettre en place une démarche participative pour mieux adapter les logements à la demande, aux besoins réels / démarche participative en associant des usagers volontaires

Faire participer des usagers volontaires concernés par ces questions de logement

Développer la sous location dans les résidences intergénérationnelles pour les jeunes...

Atelier 2 : L'accès au soin

Mettre en place une plateforme de réflexion

Douche et toilette gratuite

Localiser une antenne de la PASS au centre-ville

Encourager la mobilité des usagers et abolir les freins culturels

Atelier 3 : L'urgence alimentaire

Proposer d'autres sources de collectes que les magasins d'alimentation (cantines scolaires, hopitaux)

Développer l'éducation alimentaire...

Atelier 4 : L'accès à la culture et insertion sociale

Renforcer la lisibilité des associations

Développer la formation des acteurs et un réseau

Développer l'accès à la culture (médiateurs culturels)